



Élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques

Compte rendu et rapport d'analyse des propos recueillis lors de consultations sectorielles, du 10 au 19 juin 2019

Présenté à la Ville de Gatineau
le 2 août 2019



145 RUE SPRUCE SUITE 102
OTTAWA (ONTARIO) K1R 6P1
(613) 860-1685

WWW.PACE-CONSULTANTS.CA



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	1
Objectifs.....	2
Approche.....	2
Résultats et analyses des commentaires reçus	4
1. Points forts et améliorations souhaités.....	4
2. Vocation et desserte des types d'équipements.....	6
3. Pondération des critères menant à une priorisation des territoires d'intervention.....	11
4. Infrastructures manquantes.....	12
Conclusion.....	13
Annexe A - Invitation aux consultations sectorielles.....	15
Annexe B - Critères d'analyse.....	16
Annexe C - Pondération des critères.....	18
Annexe D - Infrastructures manquantes.....	19



Photos gracieuseté de la Ville de Gatineau



MISE EN CONTEXTE

La Ville de Gatineau souhaite élaborer un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques pour les prochaines années. Elle reconnaît le potentiel récréatif de ces infrastructures sur son territoire et l'importance de diversifier les types d'équipements afin de répondre aux divers besoins.

En décembre 2018, le conseil municipal a mandaté le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) pour développer un plan de l'offre en infrastructures aquatiques sur l'ensemble du territoire municipal. Le tout s'inscrit dans le cadre du développement d'un nouveau plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires. Actuellement, l'offre aquatique de la Ville comprend :

- 8 piscines extérieures
- 8 pataugeoires
- 2 centres aquatiques
- 3 plages publiques
- 40 jeux d'eau
- 1 centre sportif

Selon le portrait actuel des infrastructures aquatiques à Gatineau, ces équipements sont désuets et certaines piscines extérieures et pataugeoires ont plus de 45 ans et sont en moins bon état. Les piscines intérieures scolaires présentent également des préoccupations quant à leur état, ce qui compromet la programmation municipale. Enfin, les plages municipales subissent les effets des changements climatiques et de la contamination des eaux.

Afin d'offrir à la population gatinoise la chance de contribuer au plan concernant l'offre en infrastructures aquatiques, la Ville de Gatineau a entrepris en mai et juin 2019 une démarche de consultation publique. Les activités de participation publique se sont déployées en deux volets.

En premier lieu, la Ville a mené, à la fin mai, une démarche consultative spécifique auprès des communautés quant à un plan d'entretien des piscines extérieures pour le Jack-Eyamie (secteur Masson-Angers), Desjardins (secteur Hull), Fontaine (secteur Hull) et Eugène-Sauvageau (secteur Hull). Ces quatre piscines extérieures sont en fin de vie utile et de nouveaux scénarios doivent être envisagés.

En deuxième lieu, la Ville a mené, au mois de juin, des consultations sectorielles pour les citoyens et les organismes à Buckingham et Masson-Angers, Gatineau, Hull et Aylmer :

Secteur	Date	Lieu
Buckingham et Masson-Angers	Le 10 juin 2018 (18 h 30 à 21 h)	Complexe communautaire et culturel de Buckingham
Gatineau	Le 12 juin 2019 (18 h 30 à 21 h)	Centre sportif de Gatineau
Aylmer	Le 17 juin 2019 (18 h 30 à 21 h)	Centre communautaire Ernest-Lattion
Hull	Le 19 juin 2019 (18 h 30 à 21 h)	Centre communautaire Eugène-Sauvageau



Des invitations ont été envoyées par courriel aux organismes, partenaires et citoyens qui désirent être informés des activités de consultation publique à la Ville (voir Annexe A pour un gabarit de l'annonce). La Ville de Gatineau a également diffusé un communiqué de presse et placé des annonces dans les médias ainsi que sur les médias sociaux.

Au total, 93 personnes y ont participé (9 à la séance de Gatineau; 9 à Aylmer; 25 à Buckingham et Masson-Angers; et 50 à Hull).

Ce rapport présente un résumé et une analyse des commentaires reçus lors des consultations sectorielles. Les résultats de la démarche consultative seront présentés au conseil municipal à l'automne 2019. Sujette aux directives du conseil, le plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques sera élaboré au cours de l'année suivante et présenté au conseil à l'automne 2020.

OBJECTIFS

Les consultations sectorielles étaient ouvertes aux citoyens et aux organismes de chaque secteur, et avaient pour objectifs :

- d'évaluer l'appréciation des infrastructures aquatiques actuellement disponibles;
- de valider la vocation des infrastructures aquatiques;
- de prioriser les critères d'analyse qui serviront à développer le plan de l'offre en infrastructures aquatiques;
- d'identifier les infrastructures manquantes des secteurs et sur l'ensemble du territoire municipal.

On demandait aux participants de s'exprimer en ce qui concerne leurs besoins en matière d'infrastructures aquatiques ainsi que les niveaux de services de base que devraient offrir les infrastructures aquatiques. Ils devaient répondre en fonction de :

- leur quartier;
- leur secteur (Aylmer, Buckingham et Masson-Angers, Gatineau, Hull);
- la Ville de Gatineau dans son ensemble.

APPROCHE

Chacune des consultations sectorielles commençait par un mot de bienvenue du conseiller municipal de Buckingham et président de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, ou de son représentant. Une représentante de l'administration présentait ensuite la démarche d'élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques ainsi que le profil de la communauté et le portrait des infrastructures aquatiques pour le secteur concerné. La présentation était suivie d'une période de questions d'éclaircissement.

Les participants étaient assis en tables rondes de 8 à 10 personnes et chaque table avait un modérateur pour mener les différents exercices de consultations qui comportaient quatre parties.

La première partie consistait en une activité d'introduction. Pour entamer les discussions, les modérateurs de table ont posé la question suivante :



« Quels sont selon vous les points forts et les améliorations souhaitées pour les équipements aquatiques du secteur (jeux d'eau, plage, piscine extérieure, centre aquatique intérieur, bassin scolaire et autres)? »

Chaque table devait identifier de façon consensuelle deux points forts et deux améliorations souhaitées. Cette partie de la consultation s'est conclue avec une plénière en grand groupe, où un représentant de chaque table a énoncé les deux points forts et les deux améliorations souhaitées.

Lors de la deuxième partie, les participants se sont penchés sur des questions spécifiques sur la vocation et desserte des types d'équipement. Le but était de prendre le pouls des citoyens sur l'utilisation actuelle qu'ils font des infrastructures aquatiques. Les participants regroupés en table ronde devaient répondre à la question suivante :

« Quelle est l'utilité première des infrastructures suivantes et à qui s'adressent-elles principalement? »

En répondant à cette question, les participants devaient sélectionner selon les choix suivants :

Types d'infrastructures	Choix de vocation	Clientèle
<ul style="list-style-type: none">• Jeux d'eau• Jets d'eau/fontaine• Plage• Piscine extérieure• Piscine intérieure	<ul style="list-style-type: none">• Rafrachissement• Divertissement et loisirs• Contemplation• Exercice physique• Apprendre à nager• Autres (spécifier)	<ul style="list-style-type: none">• Petite enfance• Enfance• Adolescents• Adultes• Familles

Pour la troisième partie, les modérateurs cherchaient la rétroaction des participants afin de soutenir l'administration dans la pondération des critères menant à une priorisation des territoires d'intervention (villages urbains). Plus précisément, les participants devaient étudier une liste de douze critères d'analyse et les placer sur un continuum de priorité. Les critères étaient les suivants :

« Pour chaque critère d'analyse ci-dessous, indiquez s'il s'agit d'un critère très important (1), important (2) ou moins important (3).

- Coûts (aménagement et opérations)
- Clientèle ciblée (groupe d'âge)
- Capacité d'accueil
- Heures d'ouverture
- Rayon de desserte
- Présence de piscines privées
- Présence d'infrastructures aquatiques publiques
- Qualité des infrastructures et nouvelles tendances
- Composition sociodémographique du quartier, village urbain et secteur
- Présence d'îlots de chaleur
- Mode de déplacement des citoyens »

*Une liste plus détaillée des critères ainsi que leur définition se trouve à l'annexe B.

Chaque table devait identifier de façon consensuelle les trois critères d'analyse prioritaires.



Enfin, en ce qui a trait à la quatrième partie, les participants, toujours regroupés en table ronde, devaient apposer des autocollants de couleur sur un plan d'ensemble afin d'identifier les infrastructures manquantes dans leur secteur ainsi que dans le reste de la ville. Les participants avaient droit à un autocollant par personne pour le secteur et un autre pour la Ville, selon les choix suivants :

- Vert : Jeux/jets d'eau
- Bleu : piscine extérieure
- Rouge : piscine intérieure
- Jaune : plage

La consultation s'est conclue avec une plénière en grand groupe, où un représentant de chaque table a énoncé les grands constats des discussions menées à leur table. C'était aussi l'occasion pour les autres participants de commenter ou de poser des questions. Il y a ensuite eu des remerciements et un aperçu des prochaines étapes dans le projet. Avant de partir, les participants ont été invités à remplir une carte de commentaires.

La rétroaction des participants est analysée dans la prochaine section et servira à éclairer l'élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques pour les prochaines années.

RÉSULTATS ET ANALYSES DES COMMENTAIRES REÇUS

La prochaine section du rapport présente une analyse des commentaires des participants lors des quatre consultations sectorielles, ainsi que des courriels pertinents acheminés à la Ville de Gatineau et des commentaires publiés dans les médias sociaux.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons les résultats des exercices menés par les modérateurs de table, et nous exposons les grandes lignes des commentaires ainsi que les enjeux et préoccupations énoncés le plus souvent par les participants. Nous faisons note aussi de suggestions présentant un intérêt particulier.

L'analyse suit le déroulement des discussions de groupe, qui se faisait en quatre parties, à savoir :

1. Points forts et améliorations souhaitées pour les équipements aquatiques du secteur
2. Vocation et desserte des types d'équipement
3. Pondération des critères menant à une priorisation d'intervention
4. Infrastructures manquantes dans le secteur concerné ainsi que dans le reste de la ville

1. POINTS FORTS ET AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Cette section fait état des commentaires qui ont été soulevés le plus fréquemment par les participants, lorsqu'ils ont été appelés à répondre à la question suivante :

« Quels sont selon vous les points forts et les améliorations souhaitées pour les équipements aquatiques du secteur (jeux d'eau, plage, piscine extérieure, centre aquatique intérieur, bassin scolaire et autres)? »



Points forts

- En général, les participants ont noté que la proximité et la facilité d'accès aux infrastructures aquatiques étaient des points forts de ceux-ci dans leur secteur.
- Un autre point fort mentionné souvent était la gratuité de plusieurs services aquatiques.
- Il y avait amplement de commentaires positifs au sujet des jeux d'eau.
- On a soulevé comme point fort la diversité de l'offre de services.
- Plusieurs ont également noté que les infrastructures aquatiques avaient un effet rassembleur pour les collectivités, et que c'était l'occasion de rencontrer ses voisins.
- Certains participants ont indiqué que les sauveteurs étaient compétents et courtois avec le public.
- On a également noté que les infrastructures aquatiques créaient des opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes.
- Il y avait aussi des commentaires positifs à l'égard du prolongement, pendant la période estivale, des heures d'ouverture des piscines extérieures.

Commentaires propres aux secteurs concernés :

- À l'exception du secteur Hull, les participants des autres secteurs chérissent leurs piscines intérieures. Plusieurs participants de Hull ont exprimé des sentiments positifs à l'égard des piscines extérieures, des jeux d'eau et des plages dans leur secteur.
- Pour les participants à la séance de Buckingham et Masson-Angers, le parc Jack-Eyamie était un point fort pour ces secteurs.

Améliorations souhaitées

- Certains participants étaient d'avis que la saison d'ouverture pour les piscines extérieures était trop courte. Dans la même veine, certains ont noté qu'avec les fermetures de certaines piscines, notamment celle de Mont-Bleu, les autres piscines dans l'ensemble de la ville étaient plus achalandées (soit pour la natation libre pour les piscines extérieures ou pour s'inscrire à des cours de natation pour les piscines intérieures).
- Certains ont soulevé que l'état des piscines extérieures devait être amélioré.
- Il y a eu plusieurs commentaires soulignant l'importance de bonifier les aménagements et les installations à proximité des infrastructures aquatiques; par exemple, des tables de pique-niques, des bancs, de l'ombrage et des abreuvoirs près des piscines extérieures et des jeux d'eau. D'autres ont suggéré un meilleur entretien et des améliorations aux vestiaires, douches et toilettes, etc. Certains ont également soulevé des problèmes de ventilation et de la qualité de l'air des piscines intérieures, tandis que d'autres soulignaient le manque de salubrité des blocs sanitaires (douches et toilettes) dans certaines installations.
- Plusieurs participants ont noté que l'offre aquatique (infrastructures et programmation) devait être universellement accessible et adaptée pour les personnes avec mobilité réduite et les personnes âgées. Dans le même ordre d'idées, on se préoccupait du fait qu'il était important de bonifier l'offre multigénérationnelle (infrastructures et programmation).
- Plusieurs participants ont souligné qu'ils aimeraient avoir plus de jeux d'eau dans leur secteur (surtout dans le secteur d'Aylmer).



- On a souvent soulevé le besoin d'avoir plus de cours de natation (surtout dans le secteur de Hull). On souhaite également plus de périodes libres dans les bassins.
- Certains participants ont indiqué qu'il manquait, dans l'ensemble de la ville, des bassins pour la compétition et d'une infrastructure qui permettrait plus d'évènements aquatiques/sportifs.
- Quelques participants ont recommandé que la Ville de Gatineau fasse des démarches pour améliorer la qualité de l'eau des plages municipales.

Commentaires propres aux secteurs concernés :

- Des participants d'Aylmer ont soulevé un manque d'infrastructures aquatiques dans leur secteur, notamment qu'il n'y avait aucune piscine extérieure.
- Un grand nombre de participants du secteur Buckingham et Masson-Angers ont noté que la piscine Jack-Eyamie devait être réparée ou rénovée.
- C'était également le cas avec les participants du secteur de Hull qui regrettaient ne pas avoir de piscine intérieure dans leur secteur.
- Certains participants du secteur de Gatineau ont exprimé une inquiétude au fait qu'ils voulaient que la Ville maintienne les patageoires dans leur secteur.

2. VOCATION ET DESERTE DES TYPES D'ÉQUIPEMENTS

L'analyse ici-bas considère les réponses des participants vis-à-vis la vocation et la clientèle pour les types d'équipements suivant :

- Jeux d'eau
- Jets d'eau/fontaine
- Plage
- Piscine extérieure
- Piscine intérieure

Pour chacun des types d'équipement, les participants regroupés en table ronde devaient répondre à la question suivante :

« Quelle est l'utilité première des infrastructures suivantes et à qui s'adressent-elles principalement? »

En répondant à cette question, les participants devaient sélectionner selon les choix suivants :

Choix de vocation	Clientèle
<ul style="list-style-type: none">• <i>Rafraichissement</i>• <i>Divertissement et loisirs</i>• <i>Contemplation</i>• <i>Exercice physique</i>• <i>Apprendre à nager</i>• <i>Autres (spécifier)</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Petite enfance</i>• <i>Enfance</i>• <i>Adolescents</i>• <i>Adultes</i>• <i>Familles</i>



Jeux d'eau

Vocation

- Les participants des quatre secteurs ont tous noté que la vocation principale des jeux d'eau était de se rafraîchir.
- Ils ont ensuite sélectionné comme deuxième choix « divertissement et loisirs. »
- Les vocations qui ont été identifiées le moins souvent étaient « contemplation » et « apprendre à nager ».
- En ce qui a trait à des suggestions de vocations, certains participants ont soumis les vocations suivantes : « familiarisation au milieu aquatique » et « rencontrer des voisins. »

Clientèles desservies

- Quant à la clientèle desservie par les jeux d'eau, la majorité des participants ont sélectionné « enfance », suivie de près par « petite enfance. »
- La clientèle « adulte » était la moins sélectionnée des options.

Jeux d'eau						
Secteur	Aylmer	B&M-A	Gatineau	Hull	Total	Moyenne
Participants	9	25	9	50	93	(%)
Vocation (131 réponses)¹						
Rafratchissement	5	13	5	37	60	46 %
Divertissement et loisirs	4	11	5	36	56	43 %
Contemplation	0	0	1	0	1	1 %
Exercice physique	2	3	0	7	12	9 %
Apprendre à nager	2	0	0	0	2	2 %
Clientèles desservies (140 réponses)						
Petite enfance (0-5 ans)	5	10	2	32	49	35 %
Enfance (6-12 ans)	5	12	4	35	56	40 %
Adolescents (13-17 ans)	0	1	1	2	4	3 %
Adultes (18-64 ans)	0	0	1	0	1	1 %
Aînés (65 et +)	1	1	0	0	2	1 %
Familles	3	4	5	16	28	20 %

¹ Les participants pouvaient sélectionner plus d'un choix pour la vocation et les clientèles desservies, ce qui explique pourquoi le nombre de réponses est supérieur au nombre de participants.



Jets d'eau/fontaine

Vocation

- En ce qui a trait aux jets d'eau et aux fontaines, la majorité des participants ont choisi « rafraîchissement » comme vocation principale.
- Les participants des secteurs Gatineau et Hull ont sélectionné comme deuxième choix « contemplation, » tandis que ceux des secteurs Aylmer, Buckingham et Masson-Angers ont sélectionné « divertissement et loisirs. »
- Quant à des suggestions de vocations qui n'étaient pas comprises dans la liste d'options, certains participants ont soulevé les vocations suivantes : la relaxation, le regroupement, la décoration.

Clientèle desservie

- La majorité des participants ont identifié « enfance » comme la clientèle principale à être desservie par les jets d'eau et les fontaines, suivie de près par « familles » (ce qui était le choix premier pour les participants du secteur de Gatineau).

Jets d'eau/Fontaine						
Secteur	Aylmer	B-MA	Gatineau	Hull	Total	Moyenne
Participants	9	25	9	50	93	(%)
Vocation (129 réponses)						
Raîchissement	5	13	4	34	56	43 %
Divertissement et loisirs	6	8	2	20	36	28 %
Contemplation	1	4	4	22	31	24 %
Exercice physique	0	3	0	3	6	5 %
Apprendre à nager	0	0	0	0	0	0 %
Clientèles desservies (148 réponses)						
Petite enfance (0-5 ans)	3	8	4	19	34	23 %
Enfance (6-12 ans)	6	10	1	22	39	26 %
Adolescents (13-17 ans)	1	1	1	10	13	9 %
Adultes (18-64 ans)	1	3	1	13	18	12 %
Aînés (65 et +)	0	2	2	7	11	7 %
Familles	4	8	5	16	33	22 %

Plage

Vocation

- Quant aux plages, les participants ont sélectionné comme vocation principale « divertissement et loisirs. »
- Cette option était suivie de près par « rafraîchissement, » le choix premier des participants des secteurs d'Aylmer et de Buckingham et Masson-Angers.
- Comme vocation additionnelle, certains participants ont proposé les activités et les événements sportifs, ainsi que la promenade.



Clientèle desservie

- Il y avait un consensus quant à la clientèle principale des plages, soit les « familles », suivie par les « adultes ».

Plage						
Secteur	Aylmer	B-MA	Gatineau	Hull	Total	Moyenne
Participants	9	25	9	50	93	(%)
Vocation (147 réponses)						
Rafrachissement	5	11	3	23	42	29 %
Divertissement et loisirs	4	6	6	29	45	31 %
Contemplation	4	3	3	10	20	14 %
Exercice physique	3	7	2	10	22	15 %
Apprendre à nager	2	4	1	11	18	12 %
Clientèles desservies (158 réponses)						
Petite enfance (0-5 ans)	3	2	1	3	9	6 %
Enfance (6-12 ans)	5	6	2	12	25	16 %
Adolescents (13-17 ans)	4	6	2	14	26	16 %
Adultes (18-64 ans)	3	9	5	15	32	20 %
Aînés (65 et +)	2	4	1	4	11	7 %
Familles	5	12	6	32	55	35 %

Piscine extérieure

Vocation

- La majorité des participants ont choisi « divertissement et loisirs » comme vocation principale des piscines extérieures.
- « Rafrachissement » était le deuxième choix de tous les secteurs, sauf pour Buckingham et Masson-Angers, où les participants ont sélectionné « exercice physique. »
- Certains participants ont offert comme vocations additionnelles « éducation sécuritaire du public », « entraînement et événements sportifs » et « rencontrer les voisins ».

Clientèle desservie

- Pour ce qui est de la clientèle desservie, le premier choix était les « familles », suivi par les « adolescents ». Les participants du secteur Hull, par contre, ont sélectionné « enfance » comme premier choix.



Piscine extérieure						
Secteur	Aylmer	B-MA	Gatineau	Hull	Total	Moyenne
Participants	9	25	9	50	93	(%)
Vocation (148 réponses)						
Petite enfance (0-5 ans)	4	7	4	25	40	27 %
Enfance (6-12 ans)	4	8	5	25	42	28 %
Adolescents (13-17 ans)	0	0	0	1	1	1 %
Adultes (18-64 ans)	3	11	4	14	32	22 %
Aînés (65 et +)	3	6	1	23	33	22 %
Clientèles desservies (164 réponses)						
Petite enfance (0-5 ans)	1	1	1	6	9	5 %
Enfance (6-12 ans)	5	2	1	20	28	17 %
Adolescents (13-17 ans)	4	9	5	13	31	19 %
Adultes (18-64 ans)	2	6	2	15	25	15 %
Aînés (65 et +)	3	4	0	12	19	12 %
Familles	3	12	5	32	52	32 %

Piscine intérieure

Vocation

- Pour la question de la vocation principale des piscines intérieures, les participants ont surtout choisi « exercice physique », suivie de près par « apprendre à nager ».
- Comme vocation additionnelle, certains participants ont indiqué « entraînement et événements sportifs ».

Clientèle desservie

- Règle générale, les participants ont noté que la clientèle la plus desservie par les piscines intérieures est « familles », suivie de près par « adultes. »

Piscine intérieure						
Secteur	Aylmer	B-MA	Gatineau	Hull	Total	Moyenne
Participants	9	25	9	50	93	(%)
Vocation (148 réponses)						
Rafrâichissement	2	3	1	6	12	8 %
Divertissement et loisirs	4	7	2	12	25	17 %
Contemplation	0	0	0	0	0	0 %
Exercice physique	5	10	6	35	56	38 %
Apprendre à nager	4	10	6	35	55	37 %
Clientèles desservies (185 réponses)						
Petite enfance	2	1	1	10	14	8 %
Enfance	5	3	2	17	27	15 %
Adolescents	3	9	2	10	24	13 %
Adultes	6	7	5	23	41	22 %
Aînés	5	5	5	15	30	16 %
Familles	4	11	4	30	49	26 %



3. PONDÉRATION DES CRITÈRES MENANT À UNE PRIORISATION DES TERRITOIRES D'INTERVENTION

Les participants devaient étudier une liste de critères d'analyse et les placer sur un continuum de priorité en répondant à la question suivante :

« Pour chaque critère d'analyse ci-dessous, indiquez s'il s'agit d'un critère très important (1), important (2) ou moins important (3).

- Coûts (aménagement et opérations)
- Clientèle ciblée (groupe d'âge)
- Capacité d'accueil
- Heures d'ouverture
- Rayon de desserte
- Présence de piscines privées
- Présence d'infrastructures aquatiques publiques
- Qualité des infrastructures et nouvelles tendances
- Composition sociodémographique du quartier, village urbain et secteur
- Présence d'îlots de chaleur
- Mode de déplacement des citoyens »

*Une liste complète des critères avec définitions se trouve à l'annexe B.

Chaque participant devait déterminer, de façon individuelle, les trois critères d'analyse prioritaires. Afin d'analyser les critères d'analyse selon un continuum de priorité, nous avons utilisé un système de pointage où nous avons accordé une valeur d'un point pour tous les critères qui ont été identifiés comme « très importants ». On a accordé aux critères identifiés comme « importants » une valeur de zéro, tandis que ceux identifiés comme « moins importants » ont reçu une valeur négative de « -1 », comme suit :

Importance	Multiplicateur
Très important	1 point
Important	0 point
Moins important	-1 point

Lorsqu'on additionne la valeur de chaque critère (voir le tableau ici-bas), nous obtenons le continuum de priorité suivant² :

1. Présence d'infrastructures aquatiques publiques
2. Clientèle ciblée (groupe d'âge)
3. Composition sociodémographique du quartier, village urbain et secteur
4. Heures d'ouverture
5. Rayon de desserte
6. Qualité des infrastructures et nouvelles tendances
7. Moyen de déplacement des citoyens
8. Présence d'îlots de chaleur
9. Capacité d'accueil

² Un aperçu plus détaillé de l'analyse se trouve à l'annexe C.



10. Coûts (aménagement, opérations et entretien)
11. Type d'habitation
12. Présence de piscines privées

4. INFRASTRUCTURES MANQUANTES

Les participants, toujours regroupés en table ronde, devaient indiquer les infrastructures manquantes dans leur secteur ainsi que dans le reste de la ville. Les participants devaient apposer des autocollants de couleur sur un plan d'ensemble afin d'identifier une infrastructure manquante pour leur secteur et une infrastructure manquante pour le reste de la ville.

Les participants avaient les choix suivants d'infrastructures :

- Collant vert : Jeux/jets d'eau (J/JE)
- Collant bleu : piscine extérieure (PE)
- Collant rouge : piscine intérieure (PI)
- Collant jaune : plage (P)

Infrastructure manquante par secteur

Nous commençons avec l'analyse des choix des participants quant à leur secteur³ :

- Secteur d'Aylmer : Les participants d'Aylmer ont sélectionné une piscine intérieure comme premier choix (4 sur 7 réponses), suivi des jeux et jets d'eau (2 réponses).
- Secteur de Gatineau : Les participants de Gatineau ont sélectionné, comme choix premier, des jeux et jets d'eau, et une piscine intérieure (3 choix pour chacune des deux infrastructures, sur un total de 6 réponses).
- Secteur de Hull : Le premier choix des participants du secteur de Hull, en grande majorité, était une piscine intérieure (36 de 42 réponses). Plusieurs ont indiqué qu'elle devrait être située en proximité du site de l'aréna Robert-Guertin.
- Secteur de Buckingham et Masson-Angers : En grande majorité, les participants de Buckingham et Masson-Angers ont choisi une piscine extérieure (13 de 15 réponses), située dans le parc Jack-Eyamie.

Secteur	J/JE	PE	PI	P
Aylmer	2	1	4	0
Gatineau	3	0	3	0
Hull	1	2	36	3
B&M-A	0	13	0	2

³ Un aperçu plus détaillé de l'analyse se trouve à l'annexe D.



Infrastructure manquante pour le reste de la ville

Quant aux choix d'une infrastructure manquante dans le reste de la ville, les participants des quatre consultations sectorielles ont choisi selon l'ordre suivant :

- Le premier choix des participants pour une infrastructure manquante était « piscine extérieure, » sélectionnée par 21 des participants (sur un total de 63 réponses). Un peu plus du tiers des participants qui ont choisi les piscines extérieures ont indiqué qu'il en manquait une dans le secteur de Gatineau (8 réponses non localisées), tandis qu'un autre tiers a identifié le secteur de Buckingham (7 réponses).
- Le deuxième choix était « piscine intérieure » (19 de 63 réponses), notamment dans ou à proximité du parc du Plateau (entre Hull et Aylmer – 6 des 19 réponses).
- Le troisième choix des participants était « jeux/jets d'eau » (16 de 63 réponses), dont la moitié des réponses (8) indiquait divers districts dans le secteur de Gatineau.
- L'option la moins sélectionnée était « plage » (7), dont trois participants ont indiqué qu'il en manquait une à l'est du parc Lac-Leamy, dans le secteur de Gatineau.

Infrastructure	N ^{bre} de réponses
Jeux/jets d'eau	16
Piscine extérieure	21
Piscine intérieure	19
Plage	7



CONCLUSION

La Ville de Gatineau a entrepris au printemps 2019 une démarche de consultation publique qui comprenait des consultations sectorielles pour les citoyens et les organismes à Buckingham et Masson-Angers, Gatineau, Hull et Aylmer.

Ce qui est ressorti de ces consultations est qu'en général, les participants apprécient plusieurs aspects de l'offre de services. Entre autres, ils ont soulevé comme point fort la diversité de l'offre, ainsi que la proximité et la facilité d'accès aux infrastructures aquatiques. Un autre point fort qui a été souvent mentionné était la gratuité de plusieurs services aquatiques, et qu'ils avaient généralement un effet rassembleur dans la communauté.

Vu l'importance des infrastructures aquatiques pour les participants, ils ont également noté qu'ils souhaitaient une amélioration de l'offre de services. Par exemple, certains étaient d'avis que la saison d'ouverture pour les piscines extérieures était trop courte. D'autres soulignaient que les aménagements et les installations à proximité des infrastructures aquatiques devaient être bonifiés, soit en ajoutant des tables de pique-niques, des bancs, des zones d'ombre et des abreuvoirs.

Il y avait également une forte préoccupation que l'offre aquatique devait être universellement accessible et adaptée pour les personnes avec mobilité réduite et les personnes âgées.

En ce qui a trait aux infrastructures manquantes, le premier choix des participants – par secteur et pour l'ensemble de la ville – était une piscine. Les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull ont noté une préférence pour une piscine intérieure. Le premier choix des participants du secteur de Buckingham et Masson-Angers, ainsi que le choix des participants pour le reste de la ville, est une piscine extérieure.

Prochaines étapes

Les commentaires recueillis au cours des consultations sectorielles qui sont résumés dans le présent rapport seront pris en considération lors de l'élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques.

Les citoyens seront informés de l'évolution du dossier tout au cours du processus, qui comprend la présentation des résultats de la démarche consultative au conseil municipal à l'automne 2019. Le plan sera présenté au conseil à l'automne 2020.



ANNEXE A – INVITATION AUX CONSULTATIONS SECTORIELLES

**Infrastructures
aquatiques**

Gatineau

**PARTICIPATION
CITOYENNE**

Dites-nous ce que vous pensez de l'offre de la Ville en infrastructures aquatiques pour votre secteur.

Consultations sectorielles

- 10 juin** Secteur Buckingham et Masson-Angers
Centre communautaire et culturel de Buckingham, salle Eva-Boucher, 181, rue Joseph
- 12 juin** Secteur Gatineau
Centre sportif de Gatineau, local 254
850, boulevard de la Gappe
- 17 juin** Secteur Aylmer
Centre communautaire Ernest-Lattion, 30, rue Court
- 19 juin** Secteur Hull
Centre communautaire Eugène-Sauvageau, 179, rue Mutchmore

gatineau.ca/consultations

Pour participer, vous devez confirmer votre présence par courriel à planification.strategique@gatineau.ca ou par téléphone au 819 243-2345, poste 7149.

  



ANNEXE B – CRITÈRES D'ANALYSE

CRITÈRES						
<p>COÛTS (AMÉNAGEMENT, OPÉRATIONS ET ENTRETIEN) Comprend l'ensemble des coûts pour l'aménagement (construction), les opérations (conciergerie, ressources humaines, etc.) et l'entretien (ex. : salle mécanique).</p>						
<p>CLIENTÈLE CIBLÉE (GROUPE D'ÂGE) Dans le cadre des présents travaux, 5 groupes d'âge différents sont considérés, soit :</p> <table><tbody><tr><td>Petite enfance (0-5 ans)</td><td>Enfance (6-11 ans)</td></tr><tr><td>Adolescents (12-17 ans)</td><td>Adultes (18-64 ans)</td></tr><tr><td>Aînés (65 ans et plus)</td><td></td></tr></tbody></table> <p>Les besoins et les intérêts divergent d'une clientèle à l'autre, et l'offre municipale doit donc être adaptée.</p>	Petite enfance (0-5 ans)	Enfance (6-11 ans)	Adolescents (12-17 ans)	Adultes (18-64 ans)	Aînés (65 ans et plus)	
Petite enfance (0-5 ans)	Enfance (6-11 ans)					
Adolescents (12-17 ans)	Adultes (18-64 ans)					
Aînés (65 ans et plus)						
<p>CAPACITÉ D'ACCUEIL La capacité d'accueil représente le nombre de baigneurs maximal qui peuvent fréquenter simultanément aux infrastructures aquatiques dans un cadre sécuritaire.</p>						
<p>HEURES D'OUVERTURE Les heures d'ouverture indiquent la quantité d'heures sur une semaine ou une année durant laquelle une infrastructure est disponible pour la population.</p>						
<p>RAYON DE DESSERTE Le rayon de desserte correspond une zone géographique dans laquelle les besoins de la population sont plus spécifiquement adressés par une infrastructure. Le rayon de desserte peut également être envisagé comme un cercle d'une grandeur variable selon le type d'infrastructure et dont elle est le centre.</p>						
<p>PRÉSENCE DE PISCINES PRIVÉES La présence des piscines privées est déterminée par les résidences pour lesquelles une taxe d'eau est perçue à cette fin. Un moins grand nombre de piscines privées indique un besoin plus grand d'avoir accès à des infrastructures aquatiques publiques de proximité.</p>						
<p>PRÉSENCE D'INFRASTRUCTURES AQUATIQUES PUBLIQUES La distribution des infrastructures aquatiques sur le territoire permet d'identifier les communautés, villages urbains ou secteurs pouvant présenter un déficit de ce type de service.</p>						
<p>QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES ET NOUVELLES TENDANCES La qualité d'une infrastructure réfère à la valeur plus ou moins grande qui lui est attribuée par ses utilisateurs et ses administrateurs. Les nouvelles tendances se réfèrent aux nouvelles habitudes, besoins et goûts de la population en matière de loisirs aquatiques.</p>						
<p>COMPOSITION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU QUARTIER, VILLAGE URBAIN ET SECTEUR La connaissance des caractéristiques des citoyens vivant sur le territoire selon différents découpages géographiques permet de mieux cibler leurs besoins. Les caractéristiques que nous prenons en considération sont les suivantes : la pyramide des âges, les personnes vivant seules, le revenu, le % du revenu dédié au logement, le fait d'être locataire ou propriétaire, le type d'habitation et les habitudes de déplacements.</p>						



PRÉSENCE D'ÎLOTS DE CHALEUR

Les îlots de chaleur sont des zones dont la température est considérablement plus élevée que les zones environnantes. Les îlots de chaleur, lors des canicules, présentent un risque accru pour la santé des jeunes enfants, des personnes âgées, isolées ou à faibles revenus, et des itinérants.

MODE DE DÉPLACEMENT DES CITOYENS

Réfère aux moyens utilisés par les citoyens de plus de 15 ans pour se déplacer au travail. La voiture, le covoiturage, le transport en commun et le transport actif (vélo, marche) sont les différents modes de déplacement identifiés par Statistique Canada.

TYPE D'HABITATION

Le type d'habitation se décline de la façon suivante :

HABITATIONS COLLECTIVES	HABITATIONS UNIFAMILIALES
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	Maison individuelle non attenante
Appartement ou plain-pied dans un duplex	Maison jumelée
Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	Maison en rangée
Logement mobile	Autre maison individuelle non attenante



ANNEXE C – PONDÉRATION DES CRITÈRES

CRITÈRES	Options	Ayl.	B-MA	Gat.	Hull	Sous-Total	Multipli	Total	Moyenne	Priorité
Présence d'infrastructures aquatiques publiques	1	6	6	6	18	36	1	36	29	1
	2	0	6	0	16	22	0	0		
	3	0	3	0	4	7	-1	-7		
Clientèle ciblée (groupe d'âge)	1	4	11	6	19	40	1	40	28	2
	2	1	3	0	12	16	0	0		
	3	1	1	1	9	12	-1	-12		
Composition sociodémographique du quartier, village urbain et secteur	1	3	10	1	23	37	1	37	26	3
	2	1	2	3	9	15	0	0		
	3	2	3	1	5	11	-1	-11		
Heures d'ouverture	1	5	5	4	17	31	1	31	23	4
	2	2	9	2	14	27	0	0		
	3	0	1	0	7	8	-1	-8		
Rayon de desserte	1	1	5	1	20	27	1	27	9	5
	2	2	5	3	10	20	0	0		
	3	3	5	0	10	18	-1	-18		
Qualité des infrastructures et nouvelles tendances	1	2	6	2	20	30	1	30	8	6
	2	3	4	2	9	18	0	0		
	3	2	5	2	13	22	-1	-22		
Moyen de déplacement des citoyens	1	4	7	0	15	26	1	26	7	7
	2	0	5	3	15	23	0	0		
	3	2	3	3	11	19	-1	-19		
Présence d'îlots de chaleur	1	1	1	1	17	20	1	20	2	8
	2	3	6	3	14	26	0	0		
	3	3	8	2	5	18	-1	-18		
Capacité d'accueil	1	1	7	3	9	20	1	20	-4	9
	2	4	5	2	10	21	0	0		
	3	1	3	1	19	24	-1	-24		
Coûts (aménagement, opérations et entretien)	1	0	2	1	5	8	1	8	-25	10
	2	3	7	2	11	23	0	0		
	3	2	6	3	22	33	-1	-33		
Type d'habitation	1	0	0	0	9	9	1	9	-32	11
	2	0	5	0	12	17	0	0		
	3	7	10	6	18	41	-1	-41		
Présence de piscines privées	1	0	1	0	8	9	1	9	-39	12
	2	0	1	1	8	10	0	0		
	3	6	13	5	24	48	-1	-48		

**ANNEXE D – INFRASTRUCTURES MANQUANTES**

Infrastructure manquante par secteur

Aylmer	Choix	7 réponses ⁴	Précision sur l'emplacement
J/JE	2	Aylmer (16)	Parc Paul-Pelletier
PE	1	Aylmer (14/16)	Près du chemin Vanier et le boul. des Allumettières
PI	3	Aylmer (13)	Parc Central
	1	Aylmer (16)	Parc Front/parc Claude-Rioux
Gatineau		6 réponses	
J/JE	1	Gatineau	Non localisé
	1	Gatineau (4/5)	Montée Paiement et boul. Saint-René Ouest
	1	Gatineau (6)	Parc du Coteau
PI	1	Gatineau (3)	Parc Saint-Gérard
	2	Gatineau (3)	Quartier Cheval-Blanc
Hull		42 réponses	
J/JE	1	Hull (11)	Parc des Hautes-Plaines
PE	1	Hull (8)	Parc Fontaine
	1	Hull (8)	Parc Jean-Dallaire
PI	1	Hull	Non localisé
	17	Hull (8)	Boul. des Allumettières, près de la rue Saint-Rédempteur (Robert Guertin)
	1	Hull (8)	Nord du parc Saint-Jean-Bosco
	1	Hull (8)	Lac Leamy
	2	Hull (8)	Fonderie
	1	Hull (8)	Parc Fontaine (Boul. des Allumettières)
	3	Hull (8)	Parc Desjardins, sur le Boul. Fournier
	1	Hull (8)	Boul. Saint-Joseph et rue Saint-Rédempteur
	3	Hull (8/12)	Boul. Saint-Joseph, au coin du Boul. Alexandre-Taché
	4	Hull (10)	Boul. Cité-des-Jeunes, près du Cégep de l'Outaouais (Campus Gabrielle-Roy)
	2	Hull (13)	Parc du Plateau/Boul. du Plateau
P	2	Hull (8)	Maison du Citoyen
	1	Hull (8)	Boul. Maisonneuve et rue Laurier
B&M-A		15 réponses	
PE	13	Masson-Angers (2)	Parc Jack-Eyamie
P	2	Buckingham (1)	Plage au centre nautique de Buckingham

⁴ Les chiffres entre parenthèses dans la colonne ci-dessous indiquent l'emplacement précis des autocollants sur les cartes de Gatineau fournies lors de l'exercice.



Infrastructure manquante pour le reste de la ville

Jeux/Jets d'eau	16 réponses ⁵	Précision sur l'emplacement
3	Aylmer (13)	Près du parc Central, entre Aylmer et l'ouest du Plateau
2	Aylmer (16)	Parc des Cèdres
1	Aylmer (16)	Parc Front
1	Buckingham (1)	Est du parc des Lions
2	Gatineau (4)	Parc de la Vérendrye
1	Gatineau (4)	Entre les parcs Saint-René et Lavictoire
2	Gatineau (5)	Nord du parc Gladu
3	Gatineau (6)	Pointe Gatineau
1	Masson-Angers (2)	Est du parc Jack-Eyamie
Piscine extérieure	21 réponses	
1	Aylmer	Aylmer - non localisé
1	Aylmer (16)	Nord du parc Louis-Roy
7	Buckingham	Buckingham - non localisé
1	Chelsea	Chelsea - non localisé
8	Gatineau	Gatineau - non localisé
1	Gatineau (5)	Nord-est du parc Marcel-Gladu
1	Gatineau (6)	Nord du parc du Coteau
1	Masson-Angers (2)	Parc Jack-Eyamie
Piscine intérieure	19 réponses	
1	Ville de Gatineau	Non localisé
2	Aylmer (13)	Près du parc Central, entre Aylmer et l'ouest du Plateau
2	Gatineau (3)	Nord du parc Saint-Gérard
3	Gatineau (3)	Est de Gatineau
1	Hull (9)	Parc Laroche
1	Hull (9)	Sud du Cégep de l'Outaouais, campus Gabrielle-Roy
1	Hull (9)	Ouest du parc Laurent-Groulx
2	Hull (10)	Ouest du parc Daniel-Johnson
6	Hull (13)	Dans ou en proximité du parc du Plateau (entre Hull et Aylmer)
Plage	7 réponses	
1	Ville de Gatineau	Non localisé
2	Buckingham (1)	Parc du Landing; Nord-ouest du parc Joseph
3	Gatineau (6)	Est du parc Lac-Leamy
1	Masson-Angers (2)	Riverain

⁵ Ibid